



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

22 septembre 2021



### **Annonces gouvernementales : fin du port du masque, une bonne nouvelle pour les enfants mais la FCPE reste prudente**

Le porte-parole du gouvernement vient d'annoncer qu'à partir du lundi 4 octobre, l'obligation du port du masque à l'école primaire serait levée où le taux d'incidence se stabilise au-dessous du seuil de 50 pour 100 000 habitants. Le protocole sanitaire passera donc en niveau 1 dans ces départements.

Si la FCPE salue la fin du port du masque pour les enfants de primaire, la prudence reste de mise. Cette bonne nouvelle pour le bien-être et les apprentissages des enfants ne doit pas nous conduire à baisser complètement la garde sur ce qui se passe dans les établissements scolaires : brassage des élèves ; sens de circulation ; temps de restauration et périscolaires...

Où en est l'équipement en capteurs CO2 des salles de classe et l'attribution des aides de l'Etat aux collectivités locales ?

La FCPE s'interroge également sur la cohérence des protocoles sanitaires alors que la pandémie est toujours présente sur notre territoire, comme par exemple la diminution des fréquences de désinfection du niveau 2 au niveau 1 ou encore le brassage pendant le temps de restauration.

La FCPE réaffirme ses exigences pour l'école : embauche de personnels, campagnes de dépistage gratuites et massives, classes en effectifs réduits, présence des enfants à l'école et non renvoyés à la maison !

### **À propos de la FCPE**

La FCPE est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique, présente sur l'ensemble du territoire, y compris dans les établissements français à l'étranger. Première fédération de parents d'élèves, la FCPE participe à la vie scolaire pour défendre l'intérêt des enfants et représenter les parents auprès des institutions et des pouvoirs publics. Quelque 1 300 000 parents ont voté pour elle aux dernières élections scolaires.

**Contact presse FCPE :**

Laurence Guillermou :

06 82 81 40 82 /

[fcpecom@fcpe.asso.fr](mailto:fcpecom@fcpe.asso.fr)



Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur l'espace presse de la FCPE nationale.

[Se désinscrire](#)

© 2020 FCPE

[Voir la version en ligne](#)